



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Compte-rendu CSE SIÈGE

26 et 27 mars 2025

Point 3

Point 3. Bilan de l'emploi au 31 décembre 2024, compte-rendu de la Commission Emploi-formation du 5 mars 2025

Intervenants :

M. Jean-Yves BLAISE (*Responsable du pilotage social de FTV*)

M. Steve LABADE (*Direction du pilotage social, en charge des bilans de l'emploi et de la mise à jour des organigrammes de FTV*)

Mme Alexia GARRIGOU (*Alternante au sein de la Direction du pilotage social, en charge des bilans de l'emploi et de la mise à jour des Organigrammes de FTV*)

Membres de la commission Emploi/Formation :

Mme Sophie PIGNAL (*Présidente de la commission Emploi/Formation*)

Mme Olivia PERGAMENT (*Cheffe monteuse*)

M. Sylvain GIAUME (*Grand Reporter au service des JRI*)

Mme Marie KAISER (*Cheffe maquilleuse*)

MARS 2025

Résumé du Rapport de la Commission « Emploi et formation professionnelle » du 5 mars 2025 :

Contexte et présentation : Le bilan de l'emploi au 31 décembre 2024 a été présenté par la Commission Emploi et Formation Professionnelle du CSE Siège de France Télévisions. La réunion a eu lieu le 5 mars 2025, avec la participation de représentants de la direction et de la commission.

Effectifs et évolution : Au 31 décembre 2024, France Télévisions Siège comptait 3 791 permanents, une légère baisse par rapport aux 3 818 du 30 septembre 2024. Sur l'année, l'emploi est resté stable avec un gain de 3 personnes par rapport à décembre 2023. Le nombre de personnes travaillant à temps partiel a diminué, passant de 129 à 115, principalement en raison de départs à la retraite.

Équivalents Temps Plein (ETP) : Les ETP ont également connu une baisse au dernier trimestre, principalement chez les non-permanents. Au 30 septembre 2024, il y avait 685,8 ETP non permanents, contre 664 au 31 décembre 2024. Les ETP permanents sont restés stables. Sur l'année, il y a eu une augmentation de 65,2 ETP, avec une hausse notable chez les permanents et les journalistes.

Disparités et externalisation : Le bilan de l'emploi du siège comptabilise 4 287,77 ETP, mais ce chiffre inclut des personnels rattachés à des directions opérationnelles situées au siège. Les membres de la commission demandent des chiffres plus précis sur les effectifs réellement présents au siège et sur les prestataires extérieurs. Ils expriment des inquiétudes quant à l'augmentation de l'externalisation et son impact sur le moral des salariés.



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Suivi des effectifs : En 2024, l'information a gagné 39,5 ETP permanents, en partie grâce à l'intégration de Télématin. D'autres secteurs comme la gestion et les moyens de production ont également vu une augmentation des ETP. Les effectifs non permanents ont fluctué en fonction des événements, avec une stabilisation au dernier trimestre.

Remplacements et absences : Les remplacements pour détachement ont bien eu lieu, mais tous les congés et arrêts maladie n'ont pas été remplacés. Il y a eu une augmentation des remplacements pour cause de maternité. Le taux d'absentéisme a baissé à 5,94 % en 2024.

Solde des arrivées et départs : Le solde des arrivées et départs est de +37, avec 208 arrivées (dont 106 transformations de CDD en CDI) et 171 départs. Les membres de la commission se sont émus de l'augmentation des licenciements (42 %) et des ruptures conventionnelles, principalement pour inaptitude (33 sur les 50 licenciements de l'année 2024).

Heures supplémentaires : Le nombre d'heures supplémentaires payées a augmenté de 2,2 % par rapport à l'année précédente, due en partie à la couverture des législatives, des JO, de Roland-Garros et du Tour de France. Les salariés ont majoritairement opté pour le paiement des heures supplémentaires plutôt que pour la récupération.

Conclusion : L'année 2024 a été marquée par une relative stabilité de l'emploi. Cependant, des inquiétudes subsistent quant aux contraintes budgétaires et au contexte international, avec des interrogations sur un potentiel plan de départ. Les membres de la commission remercient la direction pour la qualité des échanges.

MARS 2025

Échanges lors du CSE :

Les salariés en temps partiel représentent 3 % des ETP. Les mi-temps thérapeutiques représentent un tiers des mi-temps du Siège, soit environ 38 personnes.

La direction déclare que la majorité des départs pour inaptitude concernent des salariés de plus de 60 ans.

Elle précise qu'actuellement, aucun plan de départ n'est prévu.

Les élus ont dénoncé la disparition d'une forme de bienveillance dans le management, bienveillance bien souvent remplacée par des propos incitant les salariés à quitter l'entreprise. Par ailleurs, ils constatent une forme de volonté de laisser les salariés s'user face aux difficultés qu'ils remontent.